



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Le Ministre

Luxembourg, le 29 mars 2017

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 2832 posée par l'honorable Député Monsieur Gusty Graas.


Jean Asselborn

**Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes
à la question parlementaire n° 2832
posée par l'honorable Député Monsieur Gusty Graas**

1. Le Ministre des Affaires étrangères et européennes regrette les récents développements et déclarations dans le cadre de la campagne pour le référendum constitutionnel du 16 avril en Turquie.
2. Les positions divergentes prises par les capitales européennes ne risquent guère de générer davantage de tension avec la Turquie. Les relations entre l'Union européenne et la Turquie restent difficiles, malgré le fait que le gouvernement turc a décidé de renoncer à faire campagne en Allemagne.
3. Une position commune, au sens des dispositions du titre V du traité sur l'Union européenne, quant à la réaction à l'organisation par le gouvernement turc de réunions électorales dans les Etats membres de l'Union européenne, aurait certes été souhaitable. Cependant, une telle approche n'était pas possible compte tenu des différentes dispositions constitutionnelles et légales dans les Etats membres.